

	Ordre du jour <i>(Reprises des attributions du conseil d'école)</i>	Relevé des conclusions du conseil	Vote ou avis
1. Décisions	<ul style="list-style-type: none"> -Etablir le mode de fonctionnement du Conseil d'école -Voter le règlement intérieur de l'école. -Adopter le P.V. de la réunion du conseil précédent. -Adopter le projet d'école. 	<p>P.V. du deuxième conseil d'école adopté à l'unanimité</p>	Adopté
	<ul style="list-style-type: none"> - Election des Représentants des parents d'élèves 	<p>Le nouveau projet d'école qui pour 2025-2026 est en cours d'élaboration. Il va s'appuyer sur les résultats des Evaluations Nationales qui vont nous permettre de pointer les points forts et les points faibles de l'école. Il sera présenté lors du premier conseil d'école.</p> <p>Pour l'année 2025-2026, l'élection des représentants des parents d'élèves se fera exclusivement par correspondance. Une réunion avec les parents délégués sera prévue en début d'année.</p>	Adopté
2. Avis et suggestions sur :	<p>- Fonctionnement de l'école,</p>	<p>Point sur les effectifs de la Rentrée 2025-2026</p> <p>-Evolution des effectifs de l'école sur les dernières années:</p> <p style="margin-left: 40px;">120 élèves pour l'année 2017 - 2018 117 élèves pour l'année 2018 - 2019 104 élèves pour l'année 2019 - 2020 102 élèves pour l'année 2020 - 2021 99 élèves pour l'année 2021 - 2022 96 élèves pour l'année 2022 - 2023 103 élèves pour l'année 2023 - 2024 96 élèves pour l'année 2024 - 2025</p> <p>Répartition actuelle :</p> <p style="margin-left: 40px;">19 PS-MS (8+11) 21 GS-CP (11+10) 21 CP-CE1 (3+18) 19 CE2-CM1 (7+12) 16 CM1-CM2 (6+10)</p> <p style="text-align: center;">→ 98 élèves sont actuellement prévus à la rentrée prochaine</p> <p>Les effectifs pour l'année prochaine se maintiennent avec une moyenne autour de 100 élèves sur l'école. Normalement les effectifs devraient se maintenir sur les années à venir avec la livraison de projets immobiliers sur le village.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a eu 12 inscriptions en Petite Section , 1 inscription en Moyenne Section , 1 inscription en Grande Section - Il y a eu 1 inscription en CM2 - Il y a 10 élèves qui vont en 6^e - Il y a 4 départs de l'école pour cause de déménagement <p>L'équipe pédagogique sera inchangée à la rentrée. Mme Betelle reste sur la classe à temps complet. Mme Rouzaud et Mme Limongy travailleront à temps complet. Mme Limongy assurera la décharge de direction. Mmes Rouby et Lavigne sont les AT SEM rattachées aux classes de maternelles de Mmes Rouzaud et Bételie.</p>	

Organisation Pédagogique Rentrée 2025

En ce qui concerne l'organisation et la répartition par classe pour la prochaine rentrée, l'équipe enseignante a décidé la répartition suivante :

- Mme Beteille avec une classe de PS-MS à 21 élèves (12 + 9) (éventuellement TPS)
- Mme Rouzaud avec une classe de GS- CP à 17 élèves (11 + 6)
- Mme Maestre avec une classe de CP-CE1 à 18 élèves (5 + 13)
- Mme Kervaut avec une classe de CE2-CM1 à 20 élèves (17 + 3)
- M. Payrou avec une classe de CM1-CM2 à 22 élèves (3 + 19)

La répartition et les listes d'élèves seront communiquées avant la fin de l'année scolaire ainsi que les listes de matériel de chaque classe.

Rappel Règlement Ecole :

La présence en classe est obligatoire jusqu'au Vendredi 4 juillet 2025 (jour des grandes vacances).

Veillez à ce que les enfants aient une casquette, une bouteille d'eau et soient bien chaussés (longues interdites).

De plus, il est rappelé aux parents qui accompagnent lors des sorties pédagogiques de fin d'année qu'il est strictement interdit de mettre des photos d'élèves sur les réseaux sociaux afin de respecter le droit à l'image de chaque famille.

Rythmes Scolaires

Une **dérrogation** a été déposée l'année dernière (suite à une concertation avec tous les parents de l'école) pour rester sur la même organisation du temps scolaire, à savoir la semaine des 4 jours.

Cette dérogation a été complétée par une délibération du Conseil Municipal d'Arzens le 23 janvier 2024.

Pour la rentrée 2025, on restera sur le même fonctionnement (organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées)

Les aménagements d'horaires de l'école pour la rentrée 2025-2026 seront :

- lundi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30
 - mardi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30
 - jeudi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30
 - vendredi : 8h45 - 12h00 et 13h45 – 16h30
- L'accueil des élèves se fait toujours 10 mn avant

L'ensemble des membres du conseil d'école approuve ces horaires.

Un mot d'information sera distribué à tous les parents avant la fin de l'année scolaire.

	<p>- Actions pédagogiques,</p>	<p>ENT Environnements Numériques de travail : Il a été mis en place à la rentrée 2015 sur l'ensemble des classes de l'école. L'équipe souhaite pérenniser ce système pour l'année prochaine pour pouvoir approfondir et exploiter au mieux cet outil. L'ensemble des membres du conseil est favorable à la poursuite de l'ENT sur l'école à la rentrée 2025. La demande est faite à la mairie pour prolonger l'inscription.</p> <p>Harcèlement L'école a intégré le projet PHARE de l'Education Nationale. Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé sur différents piliers comme : Mesurer le climat scolaire. Prévenir les phénomènes de harcèlement. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.</p> <p>Rappel aux parents qu'au moindre problème, il doit être informé au plus vite l'équipe pédagogique et le directeur de l'école pour une plus grande vigilance des enseignants et que des mesures efficaces soient mises en place Pour l'année prochaine, il est envisagé d'intégrer le harcèlement dans le projet d'école. L'équipe enseignante doit réfléchir à des pistes de travail avec les élèves.</p>	
	<p>- Utilisation des moyens,</p>	<p>Bilans des activités et des sorties faites</p> <p>Pour tous : - Projet USEP « La Course Longue » Il s'est déroulé le 10 juin au stade d'Alairac. La mairie a offert un goûter aux enfants de l'école. « Le Bal USEP » Il s'est déroulé le 25 mars au gymnase de Cazilhac. Classe concernées : CP-CE1 ; CE2-CM1 ; CM1-CM2</p> <p>- Ateliers du COVALDEM 11 : Plusieurs ateliers ont été proposés en fonction des niveaux de classe. GS-CP : fabrication de pâte à modeler CP-CE1 : Atelier « ça composte chez nous » CE2-CM1 : Atelier des filaires CM1-CM2 : Atelier des filaires et fabrication de pâte à modeler</p>	

- Défilé du carnaval le 25 Mars avec un goûti offert aux enfants par les parents et la coopérative scolaire.
(Les élèves de l'école ont participé à la réalisation d'un petit court métrage dans le cadre du Carnaval du village)

- Les Incorruptibles : Le projet s'est bien déroulé tout au long de l'année.
Il sera reconduit l'année prochaine avec une nouvelle sélection de livres.

- Le projet Chorale :
Projet mené par M. Lacoste (Conseiller Pédagogique Départemental Education Musicale). Les 3 classes de l'élémentaire ont appris des chants durant toute l'année.
Les élèves ont ensuite assisté à un spectacle interactif au Colysée de Limoux où ils ont chanté et sont même montés sur scène pour une chanson.

- Animation SUEZ sur le cycle de l'eau et comment fonctionne l'assainissement

- PS-MS : - Réserve Africaine de Sigean

- GS-CP :
- Evaluations Nationale CP de Janvier
- Intervention sur les dents avec l'infirmerie scolaire
- Ferme des Lutins à Quillan

- CP-CE1 :
- Evaluations Nationale CP de Janvier
- Réserve Africaine de Sigean

- CE2-CM1 :
- Concours Mathador
- Projection du film « Tobie Lohness » dans le cadre du festival du film politique à Limoux.
- Cité de l'Espace de Toulouse

- CM1-CM2 :
- Intervention en classe de Mme Dupuis, professeur d'Allemand à Varsovie
- Projection du film « Tobie Lohness » dans le cadre du festival du film apolitique à Limoux.
- Permis vélo avec la participation d'un gendarme de la brigade de Bram le 14 Février
- Atelier sur le Canal du Midi le 13 Février avec le service patrimoine de Carcassonne Agglo
- Initiation au Golf avec le programme plein air du département
- Challenge Calcul Mental à Varsovie : finale le 11 juin
- Cité de l'Espace de Toulouse
- Animation Scratch avec Conseiller Pédagogique Math de Limoux

Point sur les comptes de la coopérative scolaire :

Le compte était lors du deuxième conseil à 6 085€.

- Actions menées depuis :
- 2^{ème} loto de l'école 512€ de bénéfices
- opération Chocolats 210€ de bénéfices
- vente de sacs personnalisés 182€ de bénéfices

- Utilisation des fonds pour :
• les sorties scolaires : 3 761 € dont 2 640 € de bus
- Bal USEP Cazilhac : 180 € bus = 180€
- Course Longue Alairac : 380 € de bus = 380€
- Séance de Golf à Carcassonne : 220 € bus = 220€
- Rassemblement Chorale à Limoux : 190 € de bus = 190€
- Sortie à la Ferme des Lutins : 480€ bus et 210€ entrées = 690€
- Sortie Réserve Africaine de Sigean : 590€ bus et 516€ entrées = 1 106€
- Sortie à la Cité de l'Espace de Toulouse : 600€ bus et 395€ entrées = 995€

• Achat de matériel pédagogique et de logiciel pour les TBI : 464 €
93€ (MDI) + 262€ (Jocatonp) + 109€ (Lacoste)

• Affiliation OCCE11 pour 96 élèves et 9 adultes : 195 €

- Actions à venir
• Spectacle
• Kermesse

6 085 + 904 = 6 989 – 3 761 – 464 – 195 = 2 569 €
Budget coopérative de fin d'année scolaire, tout payé : 2 569 €.

- Conditions d'intégration d'enfants handicapés,

- Restauration scolaire,

Toujours le même fonctionnement : inscription le vendredi matin
Dire aux parents qu'ils peuvent inscrire les enfants au mois ou à la période pour faciliter le travail de Sabine.
Donner le mail de Sabine : sabineecole@outlook.fr
Les inscriptions pour la semaine de la rentrée sont à faire avant le 25 aout 2025.

<p>- Activités périscolaires éducatives, sportives et culturelles,</p>		<p>Points ALAE Effectif</p> <p>Pour les maternelles : 7 à 10 élèves le matin; 20 à 23 élèves le midi; 9 à 11 élèves le soir. Pour l'élémentaire : 12 à 20 élèves le matin; 49 à 53 élèves le midi; 15 à 24 élèves le soir. La cantine a une capacité max de 53 élèves. La directrice est satisfaite de son encadrement. Pas de manque d'animateur. Bilan positif. Pas de conflit au niveau des élèves. Bonne année dans l'ensemble. Pour la fin d'année : Participation au spectacle de fin d'année Mise en place d'un pique-nique le 3 juillet</p> <p>L'équipe reste inchangée pour l'année prochaine. Pour l'année prochaine, il y aura un projet sur la santé mentale</p>	
<p>- Hygiène scolaire,</p>		<p>Suite à des débuts difficiles, la question du ménage des locaux scolaire à l'air de se résoudre.</p>	
<p>- Protection et sécurité des élèves.</p>		<p><u>Point en matière de sécurité</u></p> <p>On est toujours en dispositif Vigipirate</p> <p>Il est demandé aux parents de rester vigilants aux abords de l'école et de respecter les consignes de sécurité et d'éviter les attroupements.</p> <p>-PPMS : Il y a 2 PPMS sur l'école primaire : - un sur les « risques majeurs » - un sur « attentat-intrusion » Ces PPMS doivent être rédigés avant la fin de l'année scolaire. Chaque classe est équipée d'un talkie walkie sur base pour les alertes PPMS. Le dispositif est testé lors de chaque exercice. Un contrôle des mallettes doit être fait au début de l'année scolaire. Nous avons réalisé 3 exercices sur l'année : 2 avant Noël et 1 en fin d'année. L'année prochaine, le premier exercice sera réalisé sous la surveillance des gendarmes de BRAM.</p> <p>-Incendie : 3 exercices ont été réalisés cette année. La clé pour réarmer les alarmes a été achetée par la mairie. Dans l'ensemble, les exercices se sont bien déroulés. Les élèves sont réactifs et respectent les ordres d'évacuation correctement. Le cheminement jusqu'au point de rassemblement se fait dans le calme et en bon ordre. A la rentrée, 1 exercice sera réalisé avec les pompiers de Montréal avec le lieutenant CHAIB.</p>	

3. Pour Informations sur :

**Le directeur ^{Kervaut} à remercier les parents d'élèves pour leur investissement tout au long de l'année dans les divers moments festifs mis en place pour les enfants de l'école.
Un grand merci aussi à tous les parents bénévoles qui ont su se mobiliser pour préparer les diverses manifestations au profit de la coopérative.
Et enfin un merci à la municipalité et ses cantonniers qui répondent toujours présents à la moindre sollicitation.**

Dates de fin d'années

A venir sur la fin d'année :

- Spectacle de fin d'année le vendredi 20 juin 2025 à 19h30
Le spectacle se fera au foyer sur une scène.
Il y aura un entracte avec vente de boissons et de gâteaux.
Il faudra des parents pour tenir la buvette.
- « Matinée je grands » le lundi 23 juin 2025
Pour la classe de Mme Béteille, les nouveaux petits seront accueillis de 8h45 à 10h00 avec leurs parents sur un long temps d'accueil avec la maîtresse et les autres élèves de moyenne section.
Pour les autres élèves, ils seront répartis dans la classe qu'ils fréquenteront l'année prochaine de 8h45 à 10h30.
- Kermesse le mardi 24 juin 2025 de 17h00 à 19h00
Elle se déroulera au stade d'Arzens.
Un mot va être donné aux parents de l'école pour faire le point des parents bénévoles pour tenir les stands.
Un goûter sera offert aux enfants payé par la coopérative scolaire.
Le ticket de 6 jeux est à 2€.
Ce moment sera suivi d'un verre de l'amitié et d'un repas type « Auberge Espagnole ».
Des tables et des chaises seront mises à disposition.
- Visite du Collège Varsovie le 1er juillet 2025 toute la journée
Concernant uniquement les élèves de CM2 (futur 6^{ème})
Départ à 8h00 à l'arrêt boulo-drome avec le ramassage de l'agglô.
Les élèves de CM1 seront répartis dans les autres classes de l'école.
- Stage réussite de l'été
Un stage réussite se déroulera sur l'école du 25 au 28 août 2025 de 9h à 12h.
Il sera encadré par deux enseignantes de l'école : Mme Kervaut et Mme Bugnon.

	<p>Pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rentrée 2025 La date de la rentrée scolaire est fixée au lundi 1 septembre 2025 à 8h35. Les listes de fournitures scolaires vous seront données d'ici la fin de l'année. - Marché de Noël : le vendredi 12 décembre 2025 - Loto de l'école : le vendredi 9 janvier 2025 - Le spectacle de fin d'année : le mardi 23 juin 2025 	
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des aides personnalisées et spécialisées (RASED...) - Les points Mairie 	<p>Point sur les travaux</p> <p><u>Travaux à réaliser pendant les vacances d'été :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Retouche peinture autour nouvelle porte chez Mme Rouzaud - Store chez Mme Kervaut - - 	
<ul style="list-style-type: none"> - Divers 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de la SACEM par la mairie - Afin de permettre une rentrée 2025-2026 dans les meilleures conditions, il est demandé auprès de la mairie que Mme LAVIGNE ne fasse pas les inscriptions cantine le jour de la rentrée et soit plutôt présente dans la classe pour accueillir les petits. → La mairie prend note. - Mise en place de séance de Natation pour l'année scolaire 2025 - 2026 pour 2 classes. Tous les jeudis de 9h25 à 10h05 sur la deuxième période (novembre-décembre) à la piscine de Limoux. Le financement est à la charge de la commune. Un agrément pour les parents accompagnateurs devra être fait le 8 septembre. 	

Points essentiels de la réunion

- Pas de changement des rythmes scolaires pour la rentrée 2025-2026
- Modification du projet d'école envisagé pour 2025-2026

Séance levée à 20h00

Le Directeur,
Camille Payrou

Pour les Représentants des parents d'élèves,